

PERMANENCES MEDECINS :

Les patients doivent composer le 15.

PERMANENCES PHARMACIES :

Pharmacie Saint-Martin à Courpière :
dimanche 24 mai 2020

MBULANCES :

Ambulances Vincent : 04 73 51 23 23

CABINETS INFIRMIERS :

Beaufils – Goncalves – Pélissier – Rigoni :
Tél. : 04 73 53 15 82

Thoury - Berry - Allaire - Jardin : 06 28 32 35 26
Vander Cam : 07 83 34 04 09

Girou Florent : Tél. : 06 28 49 10 57

Chevreux Mélanie : 07 60 26 41 35

Garnier Frédérique : 06 28 49 10 57 ou 07 60 26 41 35

VETERINAIRES : 04 73 51 29.21 (animaux de ferme), 04.73.53.64.44 (animaux de compagnie, bovins, chevaux).

DEPANNEURS/REMORQUEURS :

Garage FAYET-COMBE SARL 04 73 53 19 13

Tony SUAREZ 04 73 53 04 37 - 06 08 34 86

Garage Flo Flash Auto 04 73 51 01 58

TAXIS: DENIS: 04 73 53 00 17/ 06 85 92 71

23 TAXI DID DUPOUX Didier :

06 69 16 96 59 ou 04 73 94 48 10

Taxi LE BERT : 06.29.51.66.16

Taxi VINCENT : 04 73 51 23 23

URGENCES: POMPIERS 18

GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17

Ouverture les mardis et samedis de 8h à 12h.

Assistants sociales

Maison des solidarités :

Tel : 04-73-80-86-40

(Standard de 9h à 12h
et de 14h à 17h)

Cimetière :

A partir du lundi 11 mai réouverture de 8h à 19h30 en respectant les gestes « barrières » et les mesures de distanciation .

● **ÉTAT-CIVIL**

Toutes nos félicitations aux parents de :

- Lylou BOISSADIE née le 8 mai 2020

Toutes nos condoléances aux familles de :

- Marcelle PEGEON veuve CHAMPICIAUX décédée le 6 mai 2020

- Marinette SIAUGUES veuve GÉRARD décédée le 13 mai 2020

VIVRE À COURPIÈRE

Journal de la Ville de

N° 20/2020 Semaine du 21 mai au 28 mai 2020

● INFORMATION SUR LA DISTRIBUTION DES MASQUES EN TISSU OFFERTS PAR LA COMMUNE (LETTRE DU MAIRE DU 7 MAI 2020)

Je sais que cette crise sanitaire vous a fait traverser des moments difficiles. Sachez que les élus et agent municipaux de Courpière se sont mobilisés dès le début et font de leur mieux pour vous aider.

C'est la raison pour laquelle la décision d'anticiper, dès mi-avril, une commande de masques pour chaque habitant, a été validée en bureau municipal. Ce sont des masques en tissu lavables (10 fois), délivrés gratuitement et accompagnés d'une notice d'utilisation élaborée par le docteur FOLLANFANT, coordonnateur du Contrat Local de Santé et nommé référent par l'Agence Régionale de Santé et l'Ordre des Médecins du Puy-de-Dôme.

Ces masques, financés par chaque commune, ont fait l'objet d'une commande groupée de la Communauté de Communes, qui débute la livraison, par lots successifs, jusqu'à fin mai. Nous les distribuerons à Courpière au fur et à mesure des arrivages, selon les modalités suivantes :

- Les 827 personnes âgées de **plus de 70 ans** seront approvisionnées prioritairement, sans avoir à se déplacer : la distribution se fera à **leur domicile** par les Conseillers Municipaux et agents communaux impliqués dans la vieille téléphonique et l'aide aux courses, **durant le week-end de l'Ascension et jusqu'à la fin mai.**
- Les habitants **inscrits sur les listes électorales** pourront retirer leur lot, à la **Salle d'Animation**, aux permanences assurées par les Maires Adjointes, les **samedi 23 mai de 9h à 11h, lundi 25 mai de 18h à 20h ou mardi 26 mai de 9h à 11h. Une seule personne par foyer** est priée de se présenter, munie d'un justificatif d'identité et/ou de sa carte d'électeur, et d'un **livret de famille** si le foyer comporte plusieurs personnes (adultes ou enfant de + de 11 ans).
- Les habitants qui **ne sont pas inscrits sur les listes électorales** pourront retirer leur lot, à la **Salle d'Animation**, aux permanences organisées les **jeudi 28 mai de 18h à 20h, samedi 30 mai de 9h à 11h et mardi 2 juin de 9h à 11h. Une seule personne par foyer** est priée de se présenter, munie d'un justificatif d'identité, de son avis de taxe d'habitation, et d'un **livret de famille** si le foyer comporte plusieurs personnes (adultes ou enfant de + de 11 ans).
- **Toute personne ayant des difficultés à se déplacer** (malade, handicapé...) peut **mandater une personne de son choix** en lui confiant une pièce d'identité et un avis de taxe d'habitation pour lui permettre de retirer à l'une ou l'autre des permanences arrêtées le lot qui lui est destiné.

Les masques pédiatriques, annoncés par la **Région**, seront distribués via les écoles. Un masque « adulte » fourni par la Région sera également ajouté aux lots délivrés aux foyers de Courpière, en fonction de leur livraison. Les masques délivrés par le **Département** aux Communes (qui devraient arriver en 3 fois : mi-mai, fin mai, début juin) seront également ajoutés aux lots distribués. Enfin, les masques fournis par l'**Etat** en faveur des publics les plus démunis, seront délivrés sur présentation d'un justificatif de situation et d'une pièce d'identité, par le CCAS.

A ce jour, la commune ne dispose d'aucune indication de lavage pour les lots fournis par l'Etat, la Région ou le Département.

.../...

Je vous remercie de votre bienveillante compréhension. Soyez assurés que depuis le début de cette crise, votre Maire et vos élus de Courpière mettent tout en œuvre pour répondre à vos besoins essentiels.

Un très grand merci aux couturières bénévoles qui nous ont aidés à équiper en masques le Centre COVID et les plus vulnérables.

Je vous rappelle que le Président de l'Académie Nationale de Médecine nous a exhortés à adopter de manière systématique le port du masque et à en fabriquer soi-même dans l'attente, car c'est un **geste citoyen**.

Face à ce terrible COVID-19, nous devons faire preuve d'unité, de solidarité et d'entraide.

Prenez soin des autres.

Prenez soin de vous.

Christiane SAMSON, Maire de Courpière

● SERVICES MUNICIPAUX

Les services de la mairie ont réouvert progressivement au public depuis le lundi 18 mai 2020 :

- ACCUEIL ETAT-CIVIL ELECTIONS : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
- CCAS : du mardi au jeudi de 8h30 à 12h30
- URBANISME : sur rendez-vous (04 73 53 28 12)
- POLICE MUNICIPALE : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
- SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT : du lundi au jeudi de 9h à 12h

Vous pouvez également prendre un rendez-vous par téléphone au 04.73.53.01.21 sur les créneaux de l'après-midi (de 13h45 à 17h30).

Toutes les précautions sont prises pour vous accueillir en sécurité.

A ce titre, il est demandé aux administrés de veiller à respecter la signalétique mise en place à l'entrée de la mairie permettant la distanciation physique (affichage et autocollants au sol), mais également de se désinfecter les mains en entrant et en sortant de la mairie avec du gel hydro-alcoolique mis à votre disposition.

Enfin, les services qui accueillent du public sont équipés d'hygiaphones permettant la protection des administrés et des agents.

● PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE - CELLULE DE CRISE À LA MAIRIE

A ce jour, suite à la mise en place de la **veille téléphonique** auprès des bénéficiaires du **portage de repas**, auprès des aînés de plus de 70 ans, auprès des personnes en situation de handicap, et du **service d'aide aux courses** :

- 827 personnes suivies en veille téléphonique
- entre 55 et 70 repas portés par jour
- 43 aides aux courses
- 10 colis alimentaires d'urgence

En cette période de déconfinement progressif, les personnes âgées isolées, les personnes en situation de handicap, et les personnes fragiles ayant des maladies chroniques peuvent continuer de bénéficier du service d'aide aux courses et/ou livraison assuré par des élus volontaires et du personnel communal, sur simple demande auprès de la Mairie de Courpière :

- A raison d'une fois par semaine
- Produits de 1^{ère} nécessité (alimentaires et pharmaceutiques – pas d'achat de tabac ni d'alcool) uniquement dans les commerces de Courpière

● BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le « Drive - livres » se poursuit avec succès.

Le drive-livres sera ouvert le mardi 26 mai et le jeudi 28 mai de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Marche à suivre :

- Prendre un rendez-vous par téléphone au : 04-73-51-29-55
 - Nous indiquer quels types de documents souhaités (romans, documentaires, policiers, jeunesse, bandes dessinés, audio-livres...)
 - Nous vous donnerons alors un rendez-vous pour venir récupérer vos documents.
 - Les documents vous seront remis par la fenêtre de la bibliothèque dans le respect des gestes barrières contre le virus Covid 19.
- Tous les livres sont désinfectés et laissés en quarantaine avant remise en rayon.

Si tout va bien, à partir du 2 juin, la bibliothèque pourra à nouveau faire entrer le public ; nous vous tiendrons informés des modalités dans le bulletin de la semaine prochaine.

● RÉOUVERTURE SUR RENDEZ-VOUS DE LA DÉCHÈTERIE DE THIERS DORE ET MONTAGNE AUX PARTICULIERS

Depuis le 11 mai la déchèterie de Courpière ouvre du mercredi au samedi à raison de 4 véhicules maximum par créneau de 15 min **sur rendez-vous uniquement** le matin de 9h15 à 11h 45 et l'après-midi de 13h30 à 16h45.

- **En priorité, sur le site Internet** : www.rdv-decheterie.fr

- ou par téléphone au 04 73 53 93 08 si vous ne disposez pas d'Internet.

● PRÉINSCRIPTION DANS LES ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUES

Les pré-inscriptions à l'école maternelle et l'école élémentaire publiques se poursuivent :

Sur le mail de la mairie au mairie@ville-courpiere.fr

Si vous n'avez pas internet appeler la mairie au 04 73 53 01 21 pour trouver une solution.

● INSTITUTION SAINT PIERRE – COURPIÈRE

POUR LES INSCRIPTIONS CONTACTER POUR :

L'ÉCOLE PRIMAIRE : le 04 73 53 15 35

Accueil dès 2 ans – Semaine de 4 jours

LE COLLÈGE ET LE LYCÉE : le 04 73 51 72 00

Collège : 6ème à 3ème générale – 3ème prépa-métiers

Brevet général : 96,5% de réussite dont 79% de mentions

Brevet professionnel : 100% de réussite dont 67% de mentions

LE LYCÉE

Lycée : 7 enseignements de spécialités - 3 options

Baccalauréat : 95,7% de réussite dont 100% en séries SES et littéraire

www.institution-saint-pierre.fr

● INFORMATIONS DE LA POSTE - NOUVEAUX SERVICES

● Un service de collecte de courrier à domicile pour les personnes vulnérables

Dans le cadre du déconfinement progressif annoncé par le gouvernement, La Poste continue à porter une attention particulière aux personnes isolées et fragiles. Pour limiter leurs déplacements, elle propose désormais de collecter à leur domicile leur courrier à envoyer. Ce service est gratuit et il suffit pour en bénéficier de se signaler à son facteur, lors de son passage ou en apposant un mot ou un signe sur sa boîte aux lettres. Pour affranchir le courrier, deux possibilités : imprimer une étiquette d'affranchissement depuis laposte.fr, ou payer l'affranchissement directement au facteur par chèque ou en espèces avec l'appoint.

● Un nouveau service d'expédition de lettre recommandée depuis sa boîte aux lettres normalisée

Autre innovation, sur le modèle de l'expédition de colis depuis sa boîte aux lettres personnelle normalisée, La Poste propose désormais à tous ses clients d'envoyer une lettre recommandée physique, sans se déplacer en bureau de poste. Une étiquette d'affranchissement dédiée aux envois en recommandé est disponible sur laposte.fr depuis le 4 mai. Les facteurs collectent les lettres recommandées au cours de leur tournée, selon les jours de passage habituels.

La liste détaillée des bureaux ouverts et des services disponibles est accessible via l'adresse suivante :

<https://www.laposte.fr/particulier/outils/trouver-un-bureau-de-poste>

● CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

A partir du 15 mai, la Caf verse une aide exceptionnelle de solidarité aux foyers les plus modestes. Si vous êtes allocataire, pas de démarche à accomplir ! Le paiement est automatique et s'effectue en une seule fois.

Qui peut en bénéficier ?

L'aide exceptionnelle de solidarité est versée aux foyers les plus modestes. Ainsi, les bénéficiaires du RSA (revenu de solidarité active) ou de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) sont concernés. Autre possibilité : si vous ne percevez pas le RSA, ni l'ASS mais que vous bénéficiez d'une aide personnelle au logement, et que vous avez des enfants de moins de 20 ans à votre charge, vous êtes également concerné(e).

Votre Caf vous informera alors par mail ou par courrier quelques jours avant le paiement. Au total, 4,1 millions de foyers – dont près de 5 millions d'enfants – bénéficieront de ce dispositif d'urgence.

● INFORMATIONS CARTE GRISE

Les demandes liées au certificat d'immatriculation (ex carte grise), ne se font plus en Préfectures ni Sous-Préfectures. Il convient dorénavant de faire les demandes :

✉ En ligne, sur le site officiel de l'ANTS : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

✉ Auprès d'un garagiste agréé au SIV (Système d'Immatriculation des Véhicules) : A Courpière,

- Flo Flash Auto : 82 avenue Henri Pourrat
- Garage Fayet Combe : 6 avenue Jean Jaurès
- Garage Tony Suarez : 31 avenue Jean Jaurès

Dans le cas d'un emménagement dans la commune, vous disposez d'un délai d'un mois pour faire changer l'adresse sur votre carte grise.

● RÉOUVERTURE DES AGENCES DE PÔLE EMPLOI

A partir du 18/05, les agences Pôle Emploi seront ouvertes sur rendez-vous pour :

- Mise à disposition de bornes internet ou du matériel des zones d'accueil (photocopieuse, scanner) pour s'inscrire ou s'actualiser
- Rendez-vous pour valider son inscription et donc son projet professionnel ;
- Rendez-vous identifié comme devant se réaliser en agence par le conseiller ou pour lequel le demandeur d'emploi ou le recruteur a exprimé le besoin qu'il se déroule en agence.

Plus d'informations : <http://www.puy-de-dome.gouv.fr/reouverture-progressive-des-services-de-l-etat-a8243.html>

● RÉOUVERTURE PROGRESSIVE DES SERVICES DE LA PRÉFECTURE

➤ **Pour les ressortissants étrangers** : reprise de l'accueil mi-juin et uniquement sur rendez-vous.

➤ **Pour les usagers qui ont fait l'objet d'une suspension de permis de conduire** : reprise des convocations à partir du 25 mai.

Pour les autres usagers :

Les usagers sont invités à communiquer par courriel aux adresses suivantes :

- Armes : pref.armes@puy-de-dome.gouv.fr
- Elections : pref-dr-elections@puy-de-dome.gouv.fr
- Auto-écoles : pref-auto-ecoles@puy-de-dome.gouv.fr
- Opérateurs funéraires : pref-funeraire@puy-de-dome.gouv.fr
- Taxis/VTC/Dépannage autoroutier : pref-taxis@puy-de-dome.gouv.fr

● RESTOS DU COEUR

L'équipe des Restos du cœur remercie bien sincèrement :

- Tous les « bénévoles d'un jour » qui se sont joints à elle pour la collecte nationale des 6 et 7 mars derniers,
- Les magasins qui les ont accueillis (Intermarché, NETTO et SPAR à Courpière et LIDL à Thiers),
- Les boulangeries PRIVAT ET LA BOUL'ANGES qui les accompagnent tout au long de l'année,
- Et bien évidemment tous les généreux donateurs.

Merci à tous !

● A SAVOIR

- Depuis le 11 mai la **boutique Vintage** a été transférée au 36, Place de la libération. Pascal vous accueille avec plaisir de 9h00 à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

- La Maison **Central Primeurs**, 44 av. Henri Pourrat vous informe de son ouverture le **dimanche matin de 9h00 à 12h00** pendant la période estivale.